

# indices des prix à la consommation

MARS 1980

(Septembre 1977 = 100)

Année et mois	Indice général	Alimentation	Boissons et tabacs	Habille-ment	Loyer	Chauffage et éclairage	Aménage-ment et entretien du loge-ment	Trans-ports	Santé et soins per-sonnels	Instruc-tion et loisirs	Variations en % par rapport au			Ancien indice général 1) (sept.66=100)
											mois précédent	mois cor-respondant de l'année précédente	début de l'année	
											11	12	13	
	100 %	20 %	5 %	8 %	19 %	4 %	7 %	15 %	7 %	15 %				14
<b>INDICE GENEVOIS</b>														
<b>1979</b>														
Janvier	102,0	104,7	102,3	101,5	102,1	107,1	100,6	100,6	101,3	99,2	0,5	1,4	0,5	173,5
Février	102,9	104,7	103,4	101,5	102,1	122,8	100,6	101,1	101,3	100,2	0,9	2,2	1,4	175,1
Mars	103,6	105,4	103,4	101,6	102,1	132,6	100,7	102,1	101,3	100,2	0,7	2,7	2,1	176,3
Avril	103,4	105,7	103,4	101,6	102,1	123,9	100,7	102,4	102,4	100,2	- 0,2	2,5	2,0	176,0
Mai	103,8	106,2	103,8	101,6	102,5	131,7	100,7	102,7	102,4	98,9	0,3	2,8	2,3	176,6
Juin	104,5	106,0	103,8	101,6	102,5	147,9	101,1	103,4	102,3	98,9	0,7	3,5	3,1	177,8
Juillet	105,5	106,9	103,8	101,6	102,5	166,6	101,1	104,0	102,3	98,9	1,0	4,6	4,0	179,6
Août	105,4	106,7	103,8	101,6	102,5	155,6	101,1	104,0	103,5	100,9	- 0,1	4,3	3,9	179,4
Septembre	105,8	108,5	103,8	102,3	102,5	153,8	101,1	103,9	103,6	100,9	0,3	4,9	4,3	180,0
Octobre	105,6	107,9	103,8	102,3	102,5	150,5	101,1	104,1	103,6	101,4	- 0,2	5,0	4,1	179,7
Novembre	106,2	107,5	104,2	102,3	102,8	159,9	101,1	104,6	103,6	102,5	0,6	4,9	4,7	180,8
Décembre	106,5	108,1	104,2	102,9	102,8	159,6	101,4	105,4	103,9	102,5	0,3	5,0	5,0	181,3
<b>1980</b>														
Janvier	106,8	108,3	104,2	102,9	102,8	158,8	101,4	105,6	107,5	102,5	0,3	4,8	0,3	181,8
Février	107,0	109,4	104,8	102,9	102,8	149,2	101,4	105,6	107,5	104,2	0,1	4,0	0,4	182,0
Mars	107,3	109,4	104,8	103,9	102,8	150,4	103,2	105,8	107,7	104,2	0,3	3,6	0,7	182,6
Avril														
Mai														
Juin														
<b>INDICE SUISSE</b>														
<b>1979</b>														
Janvier	101,4	104,1	102,3	100,8	100,0	102,6	100,7	100,8	103,1	99,2	0,4	1,1	0,4	170,9
Février	102,5	104,8	102,8	100,8	100,0	120,0	100,7	101,1	103,1	100,6	1,1	2,1	1,5	172,8
Mars	103,0	106,0	102,8	101,0	100,0	122,8	100,9	102,2	103,2	100,6	0,5	2,5	2,0	173,7
Avril	103,3	106,4	102,8	101,0	100,0	123,8	100,9	102,6	104,4	100,6	0,3	2,6	2,3	174,1
Mai	103,7	106,9	103,4	101,0	100,1	132,6	100,9	102,9	104,4	99,3	0,4	2,8	2,7	174,8
Juin	105,1	107,4	103,4	101,2	100,1	163,2	101,3	103,6	104,3	99,3	1,4	4,1	4,1	177,2
Juillet	105,4	108,5	103,4	101,2	100,1	160,7	101,3	104,3	104,4	99,3	0,2	4,3	4,3	177,6
Août	105,2	107,7	104,0	101,2	100,1	149,7	101,3	104,3	105,6	101,3	- 0,2	4,0	4,1	177,3
Septembre	105,7	109,9	104,0	102,5	100,1	148,4	101,6	104,3	105,6	101,3	0,5	4,8	4,6	178,2
Octobre	105,6	109,7	104,0	102,5	100,1	147,0	101,6	104,4	105,0	101,8	0,0	5,0	4,6	178,1
Novembre	106,0	108,1	104,4	102,5	100,4	157,5	101,6	104,8	105,0	102,8	0,4	5,2	5,0	178,7
Décembre	106,2	108,6	104,4	102,9	100,4	155,1	102,2	105,6	105,2	102,8	0,2	5,2	5,2	179,1
<b>1980</b>														
Janvier	106,5	109,3	104,4	102,9	100,4	155,5	102,2	106,1	106,3	102,8	0,3	5,1	0,3	179,6
Février	106,7	110,4	104,9	102,9	100,4	145,5	102,2	106,0	106,3	104,9	0,1	4,1	0,4	179,9
Mars	107,0	110,3	104,9	104,4	100,4	147,4	104,2	106,0	106,7	104,9	0,3	3,9	0,8	180,4
Avril														
Mai														
Juin														

1) Obtenu par raccordement des indices genevois et suisse aux anciens indices sur base septembre 1966 = 100.

Remarque : pour calculer l'indice suisse sur base août 1939 = 100, il faut multiplier l'indice suisse (septembre 1977 = 100) par 380,9, valeur de l'indice sur base août 1939 = 100 à fin septembre 1977, et diviser par 100.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE GENEVE  
DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE



MARS 1980 : HAUSSE MENSUELLE DES PRIX : + 0,3 %; HAUSSE ANNUELLE : + 3,6 %

Légère reprise de l'augmentation des prix en mars 1980 en raison, principalement, des hausses de l'aménagement et de l'entretien du logement (contribution de 42 % à la hausse totale de l'indice de mars), des produits pétroliers (contribution de 28 %) et de l'habillement (contribution de 26 %). Calculé sur douze mois, le taux d'augmentation annuel de l'indice genevois des prix à la consommation a cependant régressé, pour la première fois depuis juin 1979, en deçà du "seuil" des 4,0 % (+3,6 %). Convertie en taux annuels, la hausse des prix du dernier semestre s'établit à + 2,9 % et celle du dernier trimestre, soit depuis le début de l'année, à + 2,8 %.

### Evolution générale

En mars, les prix de l'alimentation (-0,0 %), de l'habillement (+ 1,0 %), du chauffage et de l'éclairage (+ 0,8 %), de l'aménagement et de l'entretien du logement (+1,8 %), de la santé et des soins personnels (+0,2 %) ainsi que de l'essence (+1,2 %) ont été observés. Sur les 20 000 prix relevés par le SCS, 12,3 % ont augmenté depuis la dernière enquête, 5,2 % ont diminué et 82,5 % sont restés inchangés. Depuis plusieurs mois, la proportion des hausses de prix s'accroît régulièrement au détriment de celle des baisses : la diffusion du mouvement d'augmentation des prix s'étend alors que son intensité faiblit. L'impact de la hausse des produits pétroliers dans la progression annuelle de l'indice est actuellement de 29 % (19 % pour le mazout et 10 % pour l'essence), celui de l'alimentation se chiffre à 22 %, la part de l'instruction et des loisirs atteint 16 % et celle de la santé et des soins personnels 12 %. Tel qu'il est enregistré par l'indice des prix à la consommation, le mouvement actuel de hausse des prix est influencé avant tout par les prix indigènes : si durant les douze derniers mois, la hausse des biens et services indigènes s'élève à 2,7 % contre 6,1 % pour les marchandises importées, pendant les six derniers mois, ces augmentations s'établissent respectivement à + 1,7 % et + 0,8 % et, pour les trois derniers mois, elles sont de +1,1 % et - 0,4 %. Autrement dit, depuis le début de l'année, les biens importés ont contribué à modérer la progression de l'indice genevois des prix à la consommation.

### Evolution par groupe de dépense

La stabilité (-0,0%) des prix de l'alimentation (+ 3,8 % en un an) résulte principalement de la baisse de la viande (-1,1 %) - en particulier de porc -3,6 % et de veau -2,3 % - du recul des prix des fruits (-1,8 %) et du beurre de table (-13,7 %) en raison d'une campagne promotionnelle. En revanche, des hausses sensibles sont enregistrées sur les pommes de terre (+4,4 %), les oeufs du pays et les petits pains (+3,9 %), les légumes (+2,1 %) ainsi que le pain (+1,5 %). L'augmentation du sucre se poursuit (+1,8 % en mars et +13,7 % depuis septembre 1979) comme celle du café (+2,0 % en mars et + 16,4 % depuis mai 1979). A noter qu'en deux mois la viande de boeuf a baissé de -1,4 %, le veau de -2,8 %, le porc de -3,9 % et la volaille de -1,7 %.

La hausse trimestrielle de l'habillement (+1,0 %; en un an : +2,3 %) découle de nombreuses augmentations d'amplitude comparable. Les prix des vêtements progressent de +0,8 %, ceux des articles de lingerie de +0,9 % et ceux des chaussures de +1,8 % (+1,4 % pour femmes, +2,1 % pour hommes, +5,1 % pour bambins).

Après trois mois de baisse (-9,0 % entre novembre 1979 et février 1980), le prix du mazout se redresse en mars (+1,0 %) et entraîne une hausse de +0,8 % du groupe chauffage et éclairage (+13,4 % en un an). Le mazout a augmenté de 107,8 % depuis son plancher d'octobre 1978 et de 19,3 % depuis mars dernier. La progression de 1,2 % de l'essence en mars (+12,2 % en un an) annule le repli du mois précédent et son prix dépasse de 29,9 %, soit de 26 ct par litre, le minimum enregistré en juillet 1978.

La hausse trimestrielle de +1,8 % de l'entretien et de l'aménagement du logement (+2,5 % en un an) est la plus marquée depuis septembre 1977, date de révision de l'indice. Elle provient principalement de l'augmentation des prix des meubles (+2,3 %), de l'électroménager (+1,9 %), de la vaisselle et des couverts (+2,1 %), des prestations des teintureries et blanchisseries (+2,6 %) et des réparations des logements (+4,6 %).

La progression de +0,9 % des articles de toilette et quelques hausses de médicaments (+0,5 % en moyenne) explique la faible augmentation (+0,2 %) de la santé et des soins personnels (+6,3 % en un an).